

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection](#)[Registre CNAM FG 15 \(8\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à André Lecoq de Boisbaudran, 12 avril 1867](#)

Jean-Baptiste André Godin à André Lecoq de Boisbaudran, 12 avril 1867

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièstère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[12 avril 1867](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Lecoq de Boisbaudran, André \(1831-1868\)](#)

Lieu de destination6, rue du Pont-de-Lodi, Paris

Description

RésuméSur l'affaire Jacquet : à propos de la venue à Vervins de Lecoq de Boisbaudran avec Jules Favre et de la visite qu'ils pourraient faire au Familièstère. Sur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens : leur visite au Familièstère serait l'occasion de parler des suites de la liquidation. Sur une affaire de déchéance de brevet à porter devant le tribunal de Metz et d'un futur procès en contrefaçon à intenter.

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Consultation juridique](#), [Contrefaçon](#), [Procédure \(droit\)](#), [Visite au Familièstère](#)

Personnes citées

- [Favre, Jules \(1809-1880\)](#)
- [Jacquet, François Alphonse](#)

Événements cités[Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Metz \(Moselle\)](#)
- [Vervins \(Aisne\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (8)

Collation1 p. (475r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023
